

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 15 NOVEMBRE 2024

Par suite d'une convocation en date du 8 novembre 2024, les membres composant le conseil municipal de la commune de Mont sur Monnet se sont réunis en date du 15 novembre 2024, à la mairie de Mont sur Monnet à 20 heures sous la présidence de Mme Sandrine BONIN, Maire de la commune.

La convocation a été affichée le 8 novembre 2024

L'ordre du jour de la séance était le suivant :

- Approbation du compte rendu de la séance précédente
- Protection sociale complémentaire
- Affouage
- Rapport des commissions
- Questions diverses

Présents : Mmes et MM. Sandrine BONIN, Maxime BOSNE, Pierre Yves DOUILLET, Lise GOUVIER, Manuel LIARDON, Fabien MOUGEOLLE, Fabienne PERNOT, Dominique RAMBOZ lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L.2121-7 et L.2121-17 DU Code général des collectivités territoriales.

Absents excusés : Valérie MARINESQUE (pouvoir à Sandrine BONIN), Nelly GAVAND

Absent : Karine CORNIER

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Le conseil municipal a désigné Mme Karine CORNIER, pour remplir les fonctions de secrétaire.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE :

Après lecture du PV de la dernière séance, il est approuvé à l'unanimité des membres présents.

PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE POUR LES AGENTS :

Une protection sociale complémentaire doit être prise par la mairie en faveur des agents communaux. La complémentaire du centre de gestion est retenue à l'unanimité des membres présents et représentés.

AFFOUAGE :

Les frais de préparation de l'affouage par le bucheron sont portés à 30€ le m3. L'affouage sera limité à 5 m3 par personnes. Cette année, 26 affouagistes se sont inscrits. Après délibération le conseil approuve à l'unanimité des membres présents et représentés le tarif de l'affouage.

RAPPORT DES COMMISSIONS

- ❖ ONF : l'état d'assiette et dévolution et destination des coupes de l'année 2025 ainsi que l'affouage façonné pour la campagne 2024/2025 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.
- ❖ SICTOM : Une réunion des délégués aura lieu le 20 novembre.
- ❖ SIVOS : Les comptes sont bons. Il y a eu une grosse augmentation de l'électricité. L'investissement est pris en charge 50% par la communauté de communes et 50% par les communes adhérentes au SIVOS en fonction du nombre d'habitants. Les recettes du périscolaire ont augmentées. Les repas deviennent compliqués. Il y a 72 élèves scolarisés et les prévisions sont de 79 pour la rentrée 2025.
- ❖ Une réunion du syndicat des eaux aura lieu le 19 novembre.

QUESTIONS DIVERSES

- Une demande de subvention de l'APEP du plateau a été reçu en mairie : non à l'unanimité.
- Les résultats de l'enquête publique sur les panneaux photovoltaïques sont arrivés.
- Les pompiers louent la salle coop pour la sainte barbe le 14 décembre. Le chauffage sera offert. La cérémonie de la Ste Barbe aura lieu le 13 décembre.
- Nous avons reçu un courrier de M Hervé Devaux : pour une proposition d'achat de la tonne à eau. Elle lui sera proposée pour 800€.

Séance levée à 22h30

La secrétaire de séance,

Dominique RAMBOZ

